Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles

Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe

Band: [93] (2005)

Heft: 1492

Artikel: Vie de femme et action humanitaire : quelles barrières ?

Autor: André, Marie-Laure / Meng-Comninos, Brigitte

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-282861

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vie de femme et action humanitaire: quelles barrières?

Brigitte Meng-Comninos a passé près de 25 ans de sa vie à côtoyer le monde de l'humanitaire, elle a été cheffe de délégation au CICR et travaille actuellement comme coordinatrice des programmes du Geneva Humanitarian Forum.

PROPOS RECUEILLIS PAR MARIE-LAURE ANDRÉ

L'émilie: Quel a été votre trajet dans l'humanitaire?

Brigitte Meng-Comninos: Il était assez simple, j'ai fait des études à HEI puis j'ai fait un stage à New York dans le cadre des Nations Unies (UNITAR) qui m'a donné l'occasion d'avoir des contacts avec de jeunes diplomates du Tiers Monde. Ensuite, je suis entrée au CICR en 1979 comme assistante au Département de l'information. C'était le moment du grand démarrage de l'humanitaire, un tournant assez important à l'époque : la grande action Cambodge-Thailande. Je me suis engouffrée dans cette sorte de vague de l'humanitaire. Ensuite je suis partie en Angola et, sur place, j'ai changé de filière pour devenir déléguée sur le terrain, ce qui m'intéressait beaucoup plus que mon poste dans l'information. Je suis retournée à Genève pour faire le circuit de recrutement normal et c'est comme ça qu'après je suis partie dans le cadre du CICR, avec quelques pauses par-ci par-là pour des raisons de vie privée. J'ai rencontré mon mari sur le terrain, c'était en 1987, on était tous les deux dans les territoires occupés par Israël.

L'émilie: Comment se sont passées vos missions à partir de là ?

B.M-C: Nous avons d'abord demandé à avoir une mission ensemble, ce que le CICR n'a pas pu ou n'a pas voulu nous offrir. Il nous a proposé une «mission» à deux postes qui était au siège du CICR et qui nous plaisait très peu et à l'un et à l'autre. Mais ça nous permettait de continuer à être ensemble, jusqu'à ce qu'on décide de privilégier sa carrière à lui. À noter qu'on avait profité d'être ici à Genève pour mettre notre fille en route. Mon mari est alors allé voir son patron et lui a annoncé qu'il allait être papa. Le patron en question a réagi en disant «tu peux dire à Brigitte qu'elle peut démissionner». Pour eux, ça ne faisait pas un pli que du moment où je devenais mère, je n'étais plus quelqu'un d'utile en termes de planification sur le terrain. Dès ce moment, j'ai continué à vivre l'action humanitaire à travers mon mari malgré quelques missions ponctuelles au CICR. Ces missions ponctuelles étaient très importantes pour moi, car c'est difficile de vivre dans un contexte humanitaire sans travailler, surtout qu'au fur et à mesure, mon mari avait des responsabilités croissantes au sein des délégations. Les relations établies entre mes collègues et moi étaient biaisées du fait que je sois la femme du chef de délégation. J'ai donc véritablement dû bricoler sur le plan professionnel en tirant profit de ce qui était possible de faire sans avoir véritablement de lien hiérarchique ou

fonctionnel avec mon mari. J'ai essayé de travailler dans l'humanitaire en trouvant des organisations comme l'UNICEF pour faire des consultations, et j'ai monté une petite ONG. Mais c'est très compliqué de trouver du travail sur le terrain, dans le sens où les contextes dans lesquels agit le CICR sont particuliers et, en plus, le fait d'être justement la femme du chef de délégation rend le travail dans toute autre organisation que le CICR assez difficile. Alors quand je suis revenue ici à Genève, il y a deux ans, c'était une occasion pour moi de retourner à mes anciennes amours. Le travail humanitaire, en particulier dans une organisation comme le CICR, qui travaille dans l'urgence et dans les conflits, reste finalement ce qui véritablement m'intéresse et m'interpelle. Alors comme il y avait une possibilité pour moi au Geneva Humanitarian Forum, sans que ça pose les problèmes que cela posait sur le terrain, j'en ai profité.

L'émilie: Comment avez-vous vécu le fait de devoir mettre votre carrière au CICR entre parenthèses ?

B.M-C: Ce n'était pas évident car mon mari et moi avions le même profil professionnel, cela n'a pas simplifié les choses. Si j'avais eu un profil d'infirmière ou de secrétaire, je pense qu'on aurait pu mener ensemble quelques missions. Le problème était que le poste qui m'intéressait le plus dans les contextes où on vivait c'était le sien, donc évidemment ce n'était pas gérable. Par ailleurs, tout travail dans l'humanitaire, que ce soit dans le cadre du CICR ou avec d'autres organisations, s'avérait aussi difficile. La frustration était grande, mais en même temps, je pouvais continuer à évoluer dans des contextes qui me passionnaient, je vivais un véritable paradoxe. Mais il y a eu des moments vraiment difficiles, par exemple lorsque j'ai essayé de reprendre du service comme déléguée de base, nous avons vécu des difficultés relationnelles sérieuses. Comme chef de délégation, mon mari ne pouvait pas s'impliquer dans mes problèmes professionnels. Et moi je le ressentais comme une injustice profonde parce que je ne voyais que l'aspect professionnel et je ne comprenais pas pourquoi le fait d'être sa femme posait problème. Mais oui ça coûte, c'est une frustration d'être contrainte à faire ces choix. Honnêtement, j'ai mal vécu de devoir faire abstraction du plaisir de travailler. Je ne pense pas que ce soit lié au goût du pouvoir en tant que tel mais il est difficile de devoir renoncer à un travail qui nous plaît et qui nous intéresse véritablement. D'une certaine manière, j'en ai voulu longtemps à l'institution, j'ai mis du temps à digérer ce senti-

dossi e r

ment. De plus, je pense que j'ai pris un grand risque pour ma carrière: rentrer en Suisse à 46-47 ans en ayant passé presque 15 ans sur le terrain, en bricolant dans des petits boulots parce qu'on suit un mari professionnel dans l'humanitaire donne un CV difficile à vendre, même si il y a des avantages, notamment en matière d'accumulation inouïe d'expériences diverses et variées. Même si j'ai l'impression qu'après un certain temps, la diversité et la variété deviennent plutôt un handicap.

L'émilie: Pensez-vous que le CICR a évolué en matière d'égalité des chances entre hommes et femmes ?

B.M-C: Je ne pense pas que le CICR empêche une femme d'avoir des responsabilités, comme être cheffe de délégation, même à l'époque où j'ai commencé. Mais du moment où il s'agissait de concilier vie privée et travail à responsabilités, les choses se gâtaient parce qu'il y avait un certain hiatus entre des possibilités qui étaient théoriquement offertes et une véritable possibilité de le faire. Je pense qu'aujourd'hui, il y a des personnes parmi les responsables du CICR qui ont envie que ça change. De plus, actuellement il y a également beaucoup de pressions extérieures, notamment vis-à-vis des donateurs qui quelque part forcent les organisations humanitaires à institutionnaliser les problèmes d'égalité des chances. Mais, j'ai l'impression qu'il y a beaucoup de poudre aux yeux, par exemple la création d'une crèche c'est bien, mais ce n'est pas suffisant pour véritablement offrir des opportunités aux femmes qui veulent progresser dans leurs carrières. Je pense qu'une fois de plus, on ne donne pas les moyens aux femmes de pouvoir gérer les rôles de mère, d'épouse et de professionnelle de l'humanitaire, les opportunités restent très faibles. Peut-être que ce qui a changé, c'est la mentalité de certains hommes qui acceptent peut-être plus facilement qu'à l'époque de faire le sacrifice de leur carrière professionnelle. A mon avis, il y a aussi un problème d'auto-limitation que les femmes s'imposent. Sur le terrain il est possible d'avoir de l'aide à la maison comme il n'est presque pas possible d'en avoir en Suisse, on a la possibilité d'avoir toute une infrastructure qui permet d'aider aux tâches familiales. Mais je pense que par auto-limitation, on se dit que ce n'est pas ce qu'il y a de meilleur comme cadre à offrir à des enfants, et c'est pourquoi les femmes s'arrêtent souvent à des postes de responsabilités intermédiaires.

L'émilie: Pensez-vous que les femmes ont des compétences différentes de celles des hommes sur le terrain ?

B.M-C: Des différences certainement, mais je ne veux pas faire de généralités. En ce qui me concerne, je crois que j'ai beaucoup plus fonctionné affectivement que certains hommes. Je pense que dans certains contextes culturels, où la charge émotionnelle durant les conflits est assez forte, les femmes donnent peut-être un autre ton, une autre crédibilité à certaines démarches, une autre conviction. Je ne sais pas dans quelle mesure les hommes se laissent aller dans cette forme d'affectivité. Les messages sont toujours les mêmes, les choses pour lesquelles on se bat sont les mêmes mais la manière de les défendre diffère. En tant que femme, je savais que dans certains environnements, si c'était moi qui me présentais comme la personne négociante ça ne passait pas, donc je me faisais accompagner par un homme pour que le message passe à travers lui et que l'interlocuteur ne se sente pas rabaissé de devoir avoir affaire officiellement à une femme. En définitive, je crois que l'important c'est de jouer sur ces différences.

L'émilie: L'ONU a voté la résolution 1325 qui, entre autres, a pour objet de promouvoir le rôle des femmes dans l'action humanitaire, avez-vous le sentiment que cette résolution a provoqué une évolution notable?

B.M-C: Je ne connais pas cette résolution, mais je pense que les femmes dans les situations de conflits jouent des rôles capitaux. Bien sûr tout est fonction des sociétés, mais si je pense par exemple à la société palestinienne, travailler avec les femmes était incontournable. Elles ont un poids et une influence qui est déterminante et sont essentielles pour faire passer des messages. En Afrique ou en Amérique Latine c'est pareil, il y a beaucoup de structures de la société qui sont complètement sous le contrôle des femmes. Là-bas, les contacts officiels se font avec des hommes, les chefs de village ne sont pas des cheffes, mais ce sont finalement les femmes qui font les choses. Donc si personne n'arrive à convaincre les femmes de la justice, de l'intérêt et de l'utilité d'une action, il est difficile de pouvoir agir, parce qu'alors les délégué-e-s ont une vision de l'utilité de l'assistance qui n'est pas nécessairement celle des victimes qu'on essaie d'assister ou de protéger. Je suis convaincue qu'une action humanitaire d'urgence ne peut se faire que si on a une excellente connaissance de la société dans laquelle on évolue. Et la connaissance de cette société ne peut pas être acquise si on se réfère uniquement aux structures officielles, aux postes de pouvoirs, du chef de village au chef d'Etat. C'est essentiel pour le travail humanitaire, mais ce n'est pas suffisant. Pour avoir une véritable connaissance du terrain, je suis convaincue que le travail avec les femmes est essentiel. •

